

BELLAMY CLOVIS 9 MARS 1916



Pierre Clovis Célestin BELLAMY, né le 12 août 1878 à la Boissière de Montaigu. Fils d'Eugène BELLAMY, 30 ans, forgeron, au Pont Leger de la Boissière de Montaigu et de Marie BOISSELEAU, 30 ans.

Marié à Chavagnes en Paillers le 6 avril 1904 avec Marguerite Philomène Jeanne Rosalie CHARRIER.

Appelé à l'activité le 15 novembre 1899 au 11^{ème} Escadron du Train des Equipages, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N°311. Soldat de 2^{ème} classe. Brigadier le 22 septembre 1900. Maréchal des Logis le 20 septembre 1901.

Envoyé en congé le 29 septembre 1902 en attendant son passage dans la réserve.

Affecté au 11 Escadron du Train des Equipages.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1er août 1914. Arrivé au corps le 6 août 1914.

Réformé N° 2 le 7 janvier 1916 par la commission de réforme de Rouen pour tuberculose pulmonaire.

Rétrogradé au grade de brigadier et passé au 12^{ème} Escadron du Train des Equipages le 25 juin 1916.

Brigadier au 12^{ème} Escadron de Train des Equipages Militaires. Décédé le 9 mars 1916 à Chavagnes en Paillers, d'une maladie contractée au front, tuberculose pulmonaire, âgé de 38 ans, mort pour la France.

123^{ÈME} ESCADRON DE TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES

Pendant la campagne contre les Empires centraux, du 2 août 1914 jusqu'au moment de l'armistice, le 11 novembre 1918, le 12^{ème} escadron du train mobilise les unités de transports nécessaires au 12^{ème} corps d'armée et aux formations de réserve qui s'y rattachent.

Suivant les ordres de M. le Ministre de la guerre, en date du 1^{er} août 1914, l'escadron procède au dédoublement immédiat des compagnies actives du temps de paix : n° 1, 3, 5, et à l'organisation des compagnies n° 2, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 21, 22 et du dépôt de l'escadron.

Dans le courant de la campagne, d'autres unités sont créées et attribuées à des divisions de nouvelles formations. Ces unités sont constituées au moyen des hommes de l'escadron actif et de réserve, de chevaux et de matériel roulant provenant en faible partie de l'effectif de paix ou des approvisionnements constitués et de la réquisition. Les opérations de la mobilisation s'effectuent dans de très bonnes conditions, grâce à la préparation minutieuse du temps de paix.

Les hommes arrivent au jour indiqué sur le fascicule de mobilisation, les chevaux sont amenés aux commissions de réception aux dates prévues, sans gêner les opérations de mobilisation des autres corps.

Cet Escadron comprend alors 26 unités hippomobiles ainsi que 32 unités automobiles, ces dernières plus particulièrement chargées du transport de personnel et de matériel. Ces convois roulent en Belgique, dans les Flandres, en Champagne, dans la Meuse et en Italie.

La 5^{ème} Compagnie relève les blessés des bombardements de Verdun en 1916.

Pendant la bataille de la Marne de septembre 1914, la 6^{ème} Compagnie participe aux combats et se heurte à une patrouille de Uhlans qu'elle parvient à refouler en faisant deux prisonniers et mettant hors de combat deux ennemis, puis obtient en quatre années, 35 citations individuelles. Les formations du 12^{ème} ETEM obtiennent quatre citations collectives, 128 citations individuelles et perdent 21 tués à l'ennemi.

En 1919, l'Escadron est reconstitué de deux compagnies hippomobiles et d'une compagnie automobile. Elle stationne à Limoges jusqu'à sa dissolution en mars 1928. A cette date, il devient 12^{ème} Compagnie du Train jusqu'au 1^{er} octobre 1934 à la suite de la dissolution de la 12^{ème} Région Militaire et donne alors naissance à la 101^{ème} Compagnie du 20^{ème} Escadron du Train.

Ce Maréchal des Logis est habillé de la tenue de service courant modèle 1873. Cette tenue est l'uniforme français antérieur à la tenue 1915, « bleue horizon ». Elle se décompose d'abord de la veste courte modèle 1873 dite « Ras le cul » en drap de laine bleu, qui ferme devant par neuf boutons d'uniforme en tombac argenté, deux poches de poitrine permettent le rangement des papiers. A l'intérieur de cette veste, on peut encore lire les cachets de réception du 12^{ème} ETEM datée de 1907. Sur les manches de l'effet, au-dessus du parement en accolade, sont cousues les marques de grade : ici, un galon à lézarde argenté et un liseré en soutache argentée rayée de rouge cousus en fer de lance identifie bien un maréchal de logis engagé. Au dessus du grade, sur la manche gauche, est cousu un cor de chasse brodé en fil d'argent : notre MDL est titulaire d'un prix de tir dû à ses bons résultats et doit certainement être moniteur de tir. Le col reçoit les pattes de collet de drap garance sur lesquelles sont brodés en fil bleu les attributs du corps. Deux petits boutons ferment les épaulettes qui retiennent les équipements en cuir.

Ceux-ci se composent en cuir fauve du ceinturon d'infanterie modèle 1894, de la cartouchière pour troupe montée dans laquelle prennent place les paquets de cartouches 11mm 1873/1992. Celle-ci est cachetée du 12^{ème} ETEM et a été réceptionnée en 1915. L'étui placé derrière l'homme reçoit le revolver d'ordonnance modèle 1873 (système Chamelot et Delvigné) calibre 11mm, avec sa dragonne. Cette arme, très appréciée pour sa rusticité et sa précision, fût en dotation dans l'Armée de Terre jusqu'à la guerre d'Algérie. Un sabre de cavalerie légère peut compléter, selon les circonstances, l'armement individuel de l'époque. Il se porte alors grâce au ceinturon de cavalerie, ou d'artillerie, et à sa bélière, qui remplace ainsi le ceinturon d'infanterie. Le port de l'étui de revolver est identique dans cette configuration. La dotation de ces armes de défense rapprochée est commune à la troupe et à l'encadrement. Le port de la gourde et de son quart selon cet emplacement est réglementaire. Bien sûr, notre MDL s'est équipé du martinet réglementaire pour les troupes hippomobiles !

La culotte de drap garance sur la longueur de laquelle court un liseré gris de fer bleuté (ici bleu de ciel qui caractérise la cavalerie légère) complète la tenue de ce MDL.

Une paire de housseaux (jambière modèle 1905) et d'éperons accompagnent les brodequins modèles 1897. Le képi modèle 1884 d'achat personnel, ici en version « grande tenue » (pompon rouge identifiant la deuxième compagnie, grenade argentée et cocarde nationale), coiffe ce sous officier.

ARCHIVES PHOTOS



RÉQUISITION DE CHEVAUX, DE TOMBEREAUX À PARIS.



MOBILISATION DE LA CLASSE 18.



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives départementales

Bellamy

Nom : _____
Prénoms : *Pierre Chris Célestin* Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *12 Août 1891*, à *La Boissière de Montaigu*, canton de *Montaigu*, département de *la Vendée*, résidant à *Aucun*, canton d'*udit*, département de *la Loire Inférieure*, profession d'*ouvrier charbon* fils de *Eugène* et de *Boisbelleau Marie*, domiciliés à *La Boissière de Montaigu*, canton de *Montaigu*, département de *la Vendée*.

N° *133* de tirage dans le canton de *Montaigu*.

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *bons*
yeux *ronds*, front *rond*
nez *moyen*, bouche *petite*
menton *rond*, visage *ovale*
Taille : 1 m. *63* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Appelé à l'activité le 15 novembre 1899 au 11^e Escadron du Train des Equipages. — arrivé au corps ledit jour, immatriculé sous le n° 311. — Soldat de 2^e classe. — Brigadier le 23 septembre 1900. — Maréchal des logis le 20 septembre 1901. — Envoyé en congé le 29 septembre 1901, en attendant son passage dans la réserve.

Affecté au 11^e Escadron *Ter* du Train des Eq. M¹⁰⁰
Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Arrivé au corps le 6 août 1914. Promue au grade de Brigadier et passé au 12^e Escadron du Train des Eq. M¹⁰⁰ le 25 juin 1915 (Ordre du Général Com^{te} le 24^e Division).
Réformé N° 2 le 7 janvier 1916 par la Commission de réforme de Jouy pour "tuberculose pulmonaire".
Décédé le neuf mars 1916 à Charagnes en Tailliers (Vendée)